

Gestion du littoral

La prise en compte des mangroves dans la planification foncière



Photo : Jean MADOUIMA

Construction dans la mangrove à Nzeng-Ayong.



Photo : Jean MADOUIMA

Le terrassement d'une zone de mangrove à Bikélé



Photo : Jean MADOUIMA

Une vue d'un plant de mangrove poussant sur une zone dégradée à Okala.

JM  
Libreville/Gabon

LA protection des mangroves reste au centre des préoccupations dans la planification foncière, mais également dans la gestion du littoral. Le coordinateur du projet Arc Emeraude à l'Agence nationale des parcs nationaux, Mathieu Ducrocq, a rappelé dernièrement à l'Institut Français du Gabon, lors d'une conférence-débat qu'il a animée, que le maintien de cet écosystème dans la planification foncière est importante. La mangrove, forêt littorale située à l'interface entre la mer et la terre, principalement dans les estuaires, joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité. Ainsi, il a signifié que les mangroves procurent des bénéfices significatifs et

des services à l'homme, dont certains ont une valeur économique : une source de richesse pour la pêche côtière, un site attractif pour le tourisme, des ressources pour la vie quotidienne et des bénéfices environnementaux. S'agissant de la richesse pour la pêche côtière, les eaux au sein et aux alentours des mangroves sont riches en nutriments. L'abondante matière organique produite par les palétuviers et par les sédiments piégés entre les racines de ces derniers produisent une litière. Celle-ci forme la base d'un réseau alimentaire complexe. De ce fait, les mangroves favorisent une fabuleuse vie marine et elles servent de frayère, de nurserie et d'abris aux petits poissons ou aux crustacés. En plus, elles favorisent le développement de différents types de pêche-

ries : artisanale, commerciale et récréative pour la récolte de poissons, crabes, crevettes, mollusques, huîtres et d'autres espèces marines. Pour ce qui est du tourisme, il y a une prise de conscience de ce que cet écosystème peut procurer une expérience éducative de par les espèces peu communes comme les hippopotames, les lamantins, qui peuvent y être observées. Mais encore, les mangroves ont favorisé la création de sentiers éducatifs qui participent au développement de l'écotourisme. En outre, certains opérateurs touristiques offrent la possibilité de visiter la mangrove en kayak, en canoë pour apercevoir sa faune si discrète. Pour ce qui est des bénéfices environnementaux, la mangrove est une barrière naturelle contre la houle et les tempêtes, un

filtre naturel contre les pollutions. De cela, les différents systèmes racinaires des palétuviers contribuent à la filtration et à la rétention des polluants comme des métaux lourds et autres toxiques contenus dans l'eau. De même, la mangrove est une zone de piégeage des gaz à effet de serre. Elle fixe des quantités importantes de carbone. Toutefois, Mathieu Ducrocq a déploré le manque de planification de la gestion foncière autour de Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum, où les mangroves se retrouvent dégradées.

Mines/Comilog

Adapter la production à la légère remontée des cours

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA direction générale de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a tenu, le 14 octobre dernier à Moanda, la réunion de revue de contrat. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour de cette rencontre. Pour la partie commerciale, les participants ont eu droit à une présentation du marché actuel du manganèse et à une analyse du minerai produit par la Comilog. L'ensemble des interventions étaient cependant axées sur la situation du marché du manganèse et sur l'adaptation de la production au marché dont on observe une légère remontée des cours. En effet, les cotations actuelles du manganèse sur le marché international montrent une variation constante positive des cours à



Photo : D.R.

Comilog va adapter sa production à la légère remontée des cours.

+0,00% depuis 3 mois. Or, il y a six mois, les prix étaient bas, à -33,16%. Mais il faut souligner qu'en 2015, cette filiale d'Eramet a affiché un chiffre d'affaires stable à 1 430 millions d'euros et un résultat opérationnel courant positif à 58 millions d'euros, malgré une très forte baisse des prix du minerai de manganèse (-49% en décembre 2015

par rapport à décembre 2014). La production de la Comilog en manganèse tourne autour de 4 millions de tonnes ces dernières années. Le groupe exploite à Moanda un gisement d'une teneur moyenne du minerai de l'ordre de 46%. Pour rappel, la Comilog est le 2e fournisseur mondial de manganèse.



**Partenariats pour les forêts : appel à notes conceptuelles**

**Idées recherchées pour des partenariats novateurs en vue de stimuler les investissements dans les forêts et l'utilisation durable des terres**

Les Partenariats pour les forêts visent à lutter contre la déforestation et à améliorer les moyens de subsistance en stimulant les investissements dans les forêts et l'utilisation durable des terres.

Pour des propositions d'investissement viables, nous nous appuyons sur des subventions et une assistance technique pour faciliter et inciter les partenariats entre les entreprises du secteur privé, les acteurs du secteur public et la société civile.

Le but de ces 'Partenariats forestiers' est de déboucher sur des résultats positifs pour tous les partenaires, tout en contribuant à réduire le déboisement, à favoriser le reboisement, le boisement, la restauration des forêts ou la conservation des celle-ci, de manière significative.

Le programme lance à présent un appel à notes conceptuelles à l'endroit des sociétés du secteur privé et des partenaires qui ont des idées de former, ou ayant déjà formés tels partenariats.

Les organismes admissibles pour la soumission d'une note conceptuelle comprennent, notamment, les entreprises du secteur privé, les coopératives ou des associations professionnelles, la société civile ou les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et les instituts de recherche.

Le premier appel se focalise sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables autour du cacao, de l'huile de palme, de l'hévéa et du bois de chauffage/bois d'œuvre en Afrique de l'Ouest et centrale (en ciblant particulièrement sur le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Ghana et le Libéria).

Les Partenariats pour les forêts soutiendront en outre des partenariats à différents niveaux de maturité, allant des simples idées de projets jusqu'aux projets qui sont déjà en cours d'expérimentation. Cependant, tous les partenariats devraient pouvoir réaliser un impact à échelle, soit à travers leurs propres activités soit par la reproduction d'activités d'ailleurs.

Pour de plus amples informations sur l'admissibilité et la demande, prière de consulter l'adresse suivante : [www.partnershipsforforests.com](http://www.partnershipsforforests.com).

Les notes conceptuelles, décrivant les propositions de partenariats, doivent être soumises au plus tard le 04 novembre 2016, délai de rigueur.

A noter toutefois que ce délai concerne uniquement les candidatures du Gabon ou des organisations qui y sont basées.

Partenariats pour les forêts est financé par le Département Britannique pour le développement international (DFID) et mis en œuvre par Palladium et McKinsey & Company.

